

# Construire demain !

## Partageons nos expériences et innovons sur nos territoires

---

**Quelles sont les perspectives pour améliorer notre vie demain ? Comment pouvons-nous faire face ensemble aux aléas auxquels nous serons exposés, nous poser et poser les bonnes questions, partager nos expériences et retrouver notre citoyenneté ?**

Nous le constatons, ce qui prévaut aujourd'hui, c'est l'isolement voire la solitude. Il devient de plus en plus difficile de se rencontrer et de retrouver de la convivialité là où nous habitons. Le chacun chez soi et le chacun pour soi semble l'emporter. C'est un risque mais nous pouvons le contourner en choisissant de mettre en place un dispositif pour faciliter nos interactions ,partager nos expériences individuelles et retrouver le goût de réfléchir et d'agir ensemble.

La vie de la cité, c'est notre quotidien. S'engager pour l'améliorer devrait faire partie de nos principales préoccupations. Mais nous le constatons, faute de temps, de disponibilité, parfois même d'envie, nous laissons aux autres le privilège de prendre des décisions à notre place. Et nous oublions de leur rappeler ce qui est prioritaire et nécessaire pour le collectif que nous constituons avec les habitants de nos communes. Faut de solidarité et d'engagement, nous sommes de plus en plus soumis aux choix des élus et de leur administration. Nous n'avons que très rarement notre mot à dire. Nous devenons socialement et politiquement vulnérables.

Ce que nous risquons, c'est de perdre le sens à donner au bien commun, de perdre notre citoyenneté et ce faisant de perdre la maîtrise de notre propre avenir.

Refaire la République là où nous vivons et habitons est donc une nécessité et cela devient prioritaire. Avec notre association "La République en herbe pour construire demain" nous proposons d'unir nos forces et nos intelligences pour retrouver notre citoyenneté et ainsi de construire demain, ensemble !

Notre objectif est simple : réfléchir et agir pour faire face aux risques et aux vulnérabilités auxquels nous pouvons être confrontés.

Comment faire ? Oser réinventer une démocratie locale qui place le questionnement, le partage d'expériences et l'évaluation des politiques publiques au cœur de toute démarche pour construire l'avenir.

Le défi est donc lancé et nous souhaitons le relever en nous appuyant sur les travaux de notre association.

Alors à nous de jouer ! Sachons inviter les habitants de nos territoires à s'impliquer dans cette innovation démocratique

qui aura à cœur de replacer notre bassin de vie au cœur des débats.

Notre projet repose sur trois piliers :

- Analyser collectivement les besoins partagés par tous les habitants et les acteurs locaux.
- Croiser les perspectives des habitants, des usagers, de l'administration, des élus, des techniciens, des associations et des entreprises pour hiérarchiser les actions à entreprendre.
- Mutualiser les ressources des communes qui composent un même bassin de vie afin de garantir leur réalisation.

Notre réflexions mutuelle, sur trois questions clés :

- Comment améliorer notre cadre et notre qualité de vie là où nous habitons ?
- Comment renforcer et valoriser les liens entre les habitants de nos bassins de vie ?
- Comment s'approprier les politiques qui animent notre bassin de vie pour mieux les évaluer ?

Notre méthode sur trois actions clés :

- Encourager le questionnement en réalisant des enquêtes de proximité sur des sujets évoqués lors des ateliers citoyens.
- Formaliser le partage d'expériences en organisant des ateliers pour définir les besoins collectifs de la ville et du bassin de vie.
- Rendre compte et évaluer pour hiérarchiser les actions à entreprendre.

Nous commençons notre travail à Ouistreham en menant une analyse partagée des besoins collectifs et en relançant le partage d'expériences des habitants dans des ateliers en regroupant au maximum 15 citoyens d'un même pôle de vie autour de la question du comment faire ? Des actions éphémères. ponctuelles ou projets pourront voir le jour au gré de l'implication de nos adhérents

En complément nous allons expérimenter plusieurs outils démocratiques innovants :

- le Conseil Économique, Social et Environnemental du bassin de vie.
- le bureau des échanges du bassin de vie.
- la plateforme collaborative de type DECIDIM
- le tiers lieu " la Fabrique des citoyens".

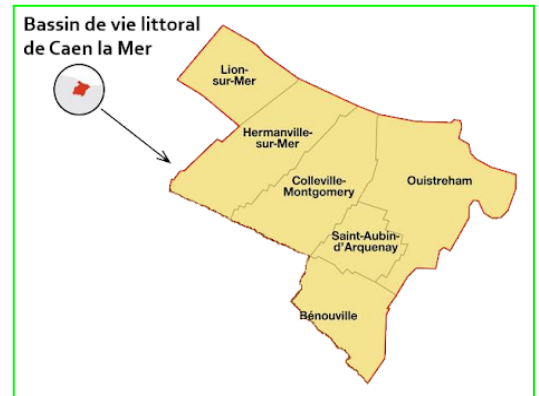
# 1. Placer le Bassin de vie au cœur de la démarche pour mieux parler de notre quotidien

---

**Le bassin de vie, c'est l'espace où nous habitons et partageons notre vie avec les autres habitants d'un territoire. Il rassemble des communes autour d'un pôle qui offre des équipements et services utiles.**

Il comprend par exemple le collège de nos enfants, nos services publics locaux, nos commerces habituels mais aussi tous les endroits et structures qui proposent des activités de loisirs, culturelles, sportives et associatives pour notre famille (la plupart de ces équipements se trouvent surtout dans la ville principale de notre bassin de vie).

Notre bassin de vie, c'est le lieu où nous nous rencontrons au quotidien ; c'est aussi le territoire où se nouent des relations directes entre les acteurs locaux (habitants/citoyens, administrations, élus, représentants et animateurs associatifs et entrepreneurs). Il se compose de plusieurs pôles où les habitants se croisent chaque jour en suivant les mêmes trajets (zone résidentielle ou commerciale, quartier, commune).



L'INSEE le définit comme le plus petit territoire (hors villes de plus de 50 000 habitants) où les habitants ont accès aux équipements et services essentiels du quotidien comme les services aux particuliers, les commerces, l'enseignement, la santé, le sport, les loisirs, la culture et les transports.

Le département du Calvados compte 23 bassins de vie plus ou moins grands. Notre association a choisi de tester ses outils et d'expérimenter son innovation démocratique sur le bassin de vie littoral de Caen la Mer. Son activité part de Ouistreham et couvre les communes de Bénouville, Saint-Aubin d'Arquenay, Colleville-Montgomery, Hermanville et Lion sur Mer. C'est donc un territoire de près de 22 000 habitants qui pourra adopter une nouvelle façon d'agir et de réfléchir pour construire demain

## 2. Animer des ateliers de la citoyenneté pour partager nos expériences :

---

L'objectif des ateliers de la citoyenneté est de renforcer la qualité des relations entre les habitants des bassins de vie, mais aussi et surtout au sein de leur pôle de vie principal. Pour cela, nous devons définir nos liens quotidiens, mutualiser nos ressources et expériences, et mettre en œuvre des actions qui favorisent la citoyenneté et la solidarité face aux vulnérabilités.

**RÉFLÉCHIR :**

Avant les ateliers, nous menons une enquête de proximité pour recenser les besoins des habitants, des associations et des entreprises de chaque pôle de vie résidentiel. Ces besoins nourrissent le travail des ateliers de la citoyenneté, composés de 15 membres par pôle de vie. Ils se réunissent régulièrement pour échanger leurs expériences et analyser les besoins. Ils définissent les priorités et formulent des propositions pour y répondre. Un rapport annuel synthétise les propositions retenues par l'assemblée générale annuelle pour améliorer le cadre de vie du bassin de vie ou des pôles de vie concernés.

**AGIR :**

Les ateliers peuvent aussi lancer, soutenir ou animer des actions locales pour rassembler les acteurs de la vie locale et mettre en valeur leurs propositions prioritaires.

Ces actions respectent la capacité d'engagement de chaque membre des ateliers. Elles peuvent être éphémères ou ponctuelles pour les ateliers. L'association, quant à elle, portera les actions "projets" qui nécessitent la participation de plusieurs ateliers.

### 3. Définir ce qui nous lie et faire émerger un “je collectif” :

---

Pour renforcer les liens entre les habitants d'un territoire, nous devons identifier, prioriser et définir les besoins et les objectifs collectifs. Nous voulons ainsi redonner un sens collectif aux attentes et besoins souvent traités de manière individuelle.

Notre démarche commence par recueillir les besoins collectifs exprimés par les habitants des pôles de vie. Nous complétons ces données par une recherche des chefs de projet thématique qui animeront les dossiers transversaux de l'association. Ils étudient les données INSEE du territoire et rencontrent les élus, les associations et les entreprises impliqués dans la vie locale.

Ensuite, nous partageons nos expériences dans les ateliers citoyens des pôles de vie. Nous apprenons à nous connaître et à découvrir ce que nous avons en commun pour améliorer notre cadre de vie. Nous compilons, comprenons et priorisons les besoins exprimés par les habitants de chaque pôle de vie.

Enfin, nous rédigeons un document prospectif qui recense les actions prioritaires pour bien vivre ensemble. Ce document est écrit collectivement à partir de nos expériences du quotidien. Il facilite l'émergence d'un “Je collectif” des habitants du territoire. Il inclut les actions projet à mettre en œuvre dans les pôles de vie du bassin de vie.

Le partage mutuel d'expérience et l'écriture collective sont donc au cœur de notre démarche.

### 4. Mieux s'approprier nos actions collectives et renforcer nos liens

---

Nous souhaitons que chacun puisse s'impliquer dans des actions citoyennes qui renforcent les liens entre les habitants du territoire. Mais cela n'est pas facile, car il faut tenir compte du niveau d'engagement possible de chacun.

Certains ont peu de temps libre et se contentent de profiter des activités proposées sans s'investir beaucoup ; d'autres veulent approfondir leurs relations avec les autres et contribuer activement aux actions menées ; d'autres encore se considèrent comme des acteurs à part entière et participent régulièrement et concrètement à leur réalisation. Cette dernière approche demande souvent un engagement personnel plus fort dans un esprit collectif et solidaire.

Nous essayons donc, avec les ateliers et l'association, d'adapter nos actions au potentiel d'implication des habitants du territoire, de créer du lien entre eux et de susciter leur intérêt.

Nous proposons trois types d'actions, selon le profil des participants, les deux derniers étant plus adaptés aux acteurs associatifs et entrepreneuriaux et aux habitants volontairement plus engagés:

- Des actions éphémères, pour ceux qui ont peu de temps mais qui veulent quand même participer. Elles durent au plus une journée et ne demandent pas beaucoup de moyens techniques ou financiers.
- Des actions ponctuelles, pour ceux qui ont du temps et de l'envie, et qui veulent mettre leurs compétences au service de l'action. Elles impliquent une collaboration entre plusieurs acteurs et se font sur une durée courte.
- Des actions “projet”, pour ceux qui ont une volonté d'engagement durable, et qui doivent réfléchir ensemble et agir solidairement pour les réaliser à l'échelle du territoire. Les actions thématiques sont accompagnées par des chefs de projet spécialisés dans leur domaine.

Les actions thématiques bénéficient du soutien de chefs de projet spécialisés dans leur domaine.

Les actions peuvent aussi faire appel à des dons, des subventions ou du financement participatif.

### **a. Choisir les actions éphémères pour renforcer les liens entre les habitants**

Les actions éphémères sont initiées par les ateliers des pôles de vie résidentiels. Elles sont faciles à mettre en place. Elles créent un lien temporaire entre les habitants, selon leurs envies et leurs disponibilités. Elles visent à intégrer l'intention individuelle dans un projet collectif, en espérant qu'elle conduise à un engagement plus durable. Les habitants qui veulent participer aux actions éphémères s'inscrivent via la réserve civique pour des actions locales, au niveau de leur pôle de vie. L'enjeu est de favoriser les échanges de proximité. Par exemple :

- Le café éphémère et le pique-nique pour rassembler les habitants du pôle de vie
- Le ramassage collectif des mégots ou des déchets polluants dans leur pôle de vie
- La fête des voisins festive et musicale

### **b. Choisir les actions ponctuelles et thématiques pour structurer l'association**

Elles impliquent les ateliers de plusieurs pôles de vie et demandent la participation directe d'un groupe solidaire qui sait concevoir l'action, gérer les aspects techniques et trouver les ressources financières nécessaires à sa réalisation. Elles peuvent faire l'objet d'un appel à projet pour rassembler davantage de parties prenantes autour de chaque action retenue

En plus des actions qui seront lancées plus tard par les ateliers des pôles de vie, nous prévoyons déjà de mener des actions pour structurer l'association. Une première analyse des besoins nous a permis d'établir cette liste :

- Concevoir, animer et publier un journal local du bassin de vie (feuille de chou) ;
- Organiser en lien avec l'agence régionale de la formation et de l'orientation des événements pour valoriser les métiers de la mer et du littoral, ainsi que la mixité des métiers ;
- Favoriser les rencontres entrepreneuriales des acteurs de la vie et de l'attractivité économique du bassin de vie notamment sur le thème de la rénovation énergétique;
- Fédérer les associations locales pour mener des actions collectives d'animation du bassin de vie, pour valoriser notre patrimoine littoral, pour développer la culture de l'engagement...;
- Animer des formations auprès des habitants sur les thèmes de la prise de parole en public et sur l'animation d'ateliers participatifs, voire conception et réalisation d'un projet ;
- Concevoir la mise en œuvre d'un budget participatif pour le bassin de vie ;
- Mener une étude sur les risques et vulnérabilité du bassin de vie
- Concevoir un programme d'action pour "un territoire d'excellence en matière d'égalité et de mixité femmes-hommes
- Animer un réseau de partenaires pour faciliter l'accès à l'éducation et à la réussite de tous les élèves (Bourse au stage, kit achat de matériel scolaire, aides au devoir...)
- Créer un annuaire thématique des entreprises et des associations du bassin de vie
- Mener des actions pour valoriser le patrimoine vert du bassin de vie

### **c. Choisir actions et projets durables pour construire un territoire apprenant :**

Ces actions et projets s'inscriront dans le temps et seront engagés par l'association **en appui** des actions portées par les collectivités locales sur différents bassins de vie.

Nous envisageons de mener nos premières initiatives sur **le bassin de vie littoral de Ouistreham Caen La mer** au travers de ces différents projets :

- L'appui à la mise en œuvre d'une COP du développement durable littoral en fédérant les acteurs et parties prenantes du développement du littoral,
- L'appui à la création d'un forum des métiers du littoral par l'accompagnement d'action local et la recherche de financement et de partenaires,
- L'appui au programme d'action pour favoriser la mixité et l'égalité entre les femmes et les hommes (en vue de faire du bassin de vie un territoire d'excellence dans ce domaine pour l'éducation, le sport et la culture),
- L'appui à l'animation d'une fête de la laïcité à l'occasion de l'anniversaire de la loi de 1905,
- L'appui à l'organisation d'un forum de la rénovation énergétique de l'habitat,
- L'appui à un projet culturel du bassin de vie
- *D'autres propositions seront formulées par les ateliers.*

## 5. Innover pour renforcer l'unité des habitants du territoire

---

Créer un **bureau des échanges** pour mutualiser l'information et permettre aux habitants du bassin de vie de connaître l'ensemble des activités présentes sur le bassin de vie afin que chacun trouve sa solution pour y participer (ne pas réduire l'accès à la seule offre présente sur sa commune, s'ouvrir à d'autres créneaux).

S'approprier une **plateforme collaborative** comme DECIDIM pour lancer un budget participatif sur le thème "Imaginons des projets concrets pour unir les habitants des bassin de vie dans une démarche commune (Mon Bassin de vie, Mes projets)". L'association appuierait les demandes de financement auprès de collectivités de référence pour chaque projet.

Généraliser le **tiers lieu des projets citoyens** des pôles de vie à l'ensemble des communes du bassin de vie pour accompagner les projets qui fédèrent plusieurs acteurs de la vie locale, ou favorisent la rencontre des genres et pratiques des différents domaines d'activité de la vie locale (projet associatif ou entrepreneurial). **Il structure l'organisation des ateliers de la citoyenneté, coordonne les actions citoyennes, participe à la formation de ses membres, et rédige les livres blancs "Dessignons demain à "**

## 6. Créer le Conseil Économique Social et Environnemental des bassins de vie

---

### Pourquoi cette création est-elle nécessaire ?

Les acteurs locaux ont tendance à travailler en silo, sans concertation ni coopération avec les autres. Cela nuit non seulement à la reconnaissance et à l'efficacité des projets initiés, mais aussi à l'engagement de nos concitoyens pour une participation active à la définition des enjeux pour nos territoires. Par ailleurs, les rencontres du monde associatif avec le monde de l'entreprise sont quasiment inexistantes. Les instances de démocratie participative qui permettent à l'usager de contribuer à la construction de politiques locales se développent, mais elles restent marginales ; de plus, les élus et l'administration peuvent contester leur participation aux décisions finales et préfèrent conserver cette prérogative.

L'isolement des acteurs locaux ne permet pas de croiser les regards des différentes parties prenantes. La rencontre institutionnelle avec les acteurs et parties prenantes de la vie locale est négligée ou ignorée. Les élus comme l'administration s'approprient les contours et la réalisation des projets locaux en faisant de l'entre-soi l'alpha et l'oméga de leur mode opératoire. Ce choix réduit trop souvent non seulement la capacité d'innovation du territoire, mais aussi l'adhésion du plus grand nombre au déroulement du projet.

***Les habitant-usagers sont condamnés au statut de simples observateurs ; leur méconnaissance des mécanismes administratifs ne les autorisant pas à prendre part aux activités opérationnelles.***

***Pourtant, ce sont bien eux qui contribuent, financièrement et solidairement, par le paiement de l'impôt, à la réalisation des projets à mettre en œuvre. Par exemple, en 2022, les ménages français ont payé en moyenne 8 000 euros d'impôts locaux, soit 20% de leurs revenus disponibles.***

Si la proximité des Élus avec l'administration facilite leur accès à l'information, ils n'en partagent que très rarement le contenu avec les parties prenantes de la vie locale que sont les habitants, associations, et entreprises. Exclues de ce partage d'information, ces parties prenantes, pourtant essentielles à la construction de tout projet, ne peuvent mener à bien une analyse des besoins documentée et, par voie de conséquence, contribuer pleinement à la définition des actions publiques à mener. Ce faisant, le projet se construit entre l'élu et son administration et se prive d'une confrontation éclairée par l'expérience des usagers eux-mêmes (habitants, associations et entreprises).

Pour moi, la maîtrise d'usage qui donne une place active et décisive aux usagers doit s'intégrer au processus de décision et d'exécution qui préside habituellement à la réalisation des projets locaux pour le développement des territoires. Elle viendrait utilement compléter, tout à la fois la maîtrise d'ouvrage dans la définition de l'objectif, du calendrier et du budget du projet, et la maîtrise d'œuvre dans la conduite de l'aspect opérationnel des travaux.

Pourquoi ? parce qu'elle permettrait d'ajuster de manière continue, le besoin ressenti par le maître d'ouvrage aux usages effectifs à venir de l'action publique engagée et donc de faciliter sa mise en œuvre. Dans les faits, l'expérience des habitants est aujourd'hui régulièrement exclue de la construction de projet, tout comme est exclue la reconnaissance [ C'est qui qui paie ? ] de sa contribution directe par l'impôt au financement de l'action publique. Et cela amplifie la perte du sens de notre citoyenneté.

### **Alors comment redonner du sens à notre citoyenneté ?**

Nous en sommes convaincus, la République, au sens de la chose commune, se construit d'abord là où nous vivons et habitons, là où se rencontrent quotidiennement nos concitoyens, c'est donc là que doivent se matérialiser les institutions qui réconcilient engagement des citoyens et reconnaissance de leur contribution aux enjeux de l'action publique.

A l'échelle de la Nation, c'est bien le Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) qui remplit cette mission. Troisième assemblée constitutionnelle de la République, il incarne le dialogue institutionnel, en valorisant l'expérience des usagers et en valorisant l'expérience des usagers et en proposant des avis et des recommandations sur les sujets d'intérêt général. Le CESE est ainsi un lieu de dialogue, de concertation et de prospective qui associe les forces vives de la Nation, qu'elles soient économiques, sociales, environnementales ou culturelles.

En conclusion, je pense que la maîtrise d'usage est une démarche innovante et participative qui permet de renforcer la légitimité et l'efficacité des projets locaux pour le développement des territoires. Elle implique une collaboration étroite entre les élus, l'administration, les acteurs locaux et les usagers, dans un esprit de transparence, de confiance et de respect mutuel. Elle contribue ainsi à redonner du sens à notre citoyenneté et à renouveler notre pacte républicain.

### **Créons notre CESE du Bassin de vie**

La démocratie participative est un enjeu majeur pour le développement des territoires et la mobilisation des citoyens. Dans ce cadre, nous proposons de créer des instances locales de dialogue et de concertation qui associent les acteurs de la vie économique, sociale et environnementale. C'est pourquoi nous considérons que la véritable innovation démocratique sur nos territoires viendra de l'installation et de la généralisation du Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) des Bassins de Vie.

Le Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) est la troisième assemblée constitutionnelle de la République, après l'Assemblée nationale et le Sénat. Il est composé de représentants des forces vives de la Nation, qu'elles soient économiques, sociales, environnementales ou culturelles. Il a pour mission de conseiller le gouvernement et le parlement sur les sujets d'intérêt général, en formulant des avis et des recommandations. Nous considérons que cette instance doit être déclinée au niveau local, en s'adaptant aux spécificités et aux besoins des Bassins de Vie.

Il saura donner du sens à un engagement citoyen, à la fois initiateur, voire créateur, de bien commun et évaluateur éclairé des politiques publiques mises en place. Par ailleurs, il viendra en appui d'un conseil des Élus du Bassin de Vie et des représentants des administrations communales et donnera tout son sens et son efficacité au triptyque USAGERS/ÉLUS/ADMINISTRATION.

Très concrètement et au regard des travaux que j'ai pu réaliser avec l'association "La République en Herbe" ,devenue aujourd'hui "**Construire Demain, tous citoyens**" , que je préside et qui porte le projet de cette expérimentation depuis 2019, ces CESE de Bassin de Vie devraient se structurer autour de 3 collèges :

- celui des Associations ;
- celui de la Vie Entrepreneuriale ;
- celui des Habitants par le biais des représentants des instances de démocratie participative présentes dans les communes de leur bassin de vie.

Les membres de ces collèges se retrouveront dans 8 commissions mixtes pour mutualiser leur approche, croiser leurs regards, et restituer leur synthèse sous forme de rapport à l'usage des collectivités de rattachement :

Chaque commission devrait mener des études, analyser les besoins collectifs, formuler des propositions et évaluer la réalisation des projets et de leur mode de financement dans ces huit domaines thématiques de la vie locale:

- Développement humain, cohésion et actions sociales ,
- Cadre de vie, Prévention des risques et Sécurité
- Aménagement, urbanisme et mobilité,
- Développement économique, emploi, formation,
- Attractivités, sport et loisirs,
- Culture et patrimoine,
- Environnement, Prospective, Europe
- Enfance, Jeunesse, Education

### **Pour Conclure**

Les travaux de l'association ayant conduit à cette proposition doivent aujourd'hui être complétés par une expérimentation qui aura pour objectif de consolider une feuille de route pour mobiliser les parties prenantes, les modalités de leur désignation et les moyens à mettre à leur disposition pour faire fonctionner l'instance.

Le CESE est aujourd'hui un objet institutionnel à construire, c'est pourquoi notre association a choisi de l'expérimenter sur le bassin de vie littoral de Caen la Mer en s'appuyant sur un ensemble d'actions à mettre en œuvre telles que nous avons pu les décrire dans ce document.

Si cette expérimentation s'avère positive, nous pourrions l'étendre à d'autres bassins de vie du Calvados et ainsi envisager de proposer son institutionnalisation. Il deviendrait, tout comme ses homonymes, au niveau national et régional, l'instance des échanges pour accompagner l'évolution des politiques territoriales à l'échelle des bassins de vie. Nous serions alors en capacité de concrétiser, voire d'instituer, des territoires apprenants comme levier pour consolider la République et la citoyenneté.